

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Traité, De la Paix, Fait, conclu, & arrêté à Nymegen, le
10 du mois d'Aoust 1678. : entre Les Ambassadeurs &
Plenipotentiaires de sa Majesté tres-Chrestienne d'une, &
les Ambassadeurs & ...**

La Haye, 1678

XV.

[urn:nbn:de:bsz:31-110262](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-110262)

de Maestricht aux Pays qui y sont soumis sera continuée pour tout ce qui restera a eschoir jusqu'à la ratification du présent Traitté, & les arrerages, qui resteront seront payez dans l'espace de trois mois apres le terme susdit dans des termes convenables & moyennant caution valable, & resseante dans une des Villes de la nomination de Sa Majesté.

X I I I.

Les Seigneurs Estats Generaux ont promis & promettent non seulement de demeurer dans une exacte neutralité sans pouvoir assister directement ny indirectement les Ennemis de la France & de ses Alliez, mais aussy de garentir toutes les obligations dans lesquelles, l'Espagne entrera par le Traitté qui interviendra entre leurs Majestez Tres-Chrestienne & Catholique, & principalement celle par laquelle ledit Seigneur Roy Catholique sera tenu de garder cette mesme Neutralité.

X I V.

Si par inadvertance ou autrement il survenoit quelque inobservation ou inconvenient au présent Traitté de la part de sadite Majesté ou desdits Seigneurs Estats Generaux & leurs Successeurs, cette Paix & Alliance, ne laissera pas de subsister en toute sa force, sans que pour cela on en vienne, a la rupture de l'amitié & de la bonne correspondance: Mais on reparera promptement lesdites contraventions, & si elles procedent de la faute de quelques particuliers Sujets, ils en seront seuls punis & chastiez.

X V.

Et pour mieux assurer a l'avenir le Commerce & l'Amitié entre les Sujets dudit Seigneur Roy & ceux desdits Seigneurs Estats Generaux des Provinces Unies des Pays-Bas, Il a esté accordé & convenu qu'arrivant cy apres quelque interruption d'Amitié, ou rupture entre la Couronne de France, & lesdits Seigneurs Estats desdites Provinces Unies (ce qu'a Dieu ne plaise) il fera tousiours donné six mois de temps apres ladite rupture au Sujets de part & d'autre, pour se retirer avec leurs effect & les transporter ou bon leur